



25 NOVEMBRE

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

ÉRADIQUER LA VIOLENCE SEXISTE
DANS LE MONDE DU TRAVAIL



En ce 25 novembre, dans le cadre de la Journée Internationale pour l'Élimination de la Violence à l'égard des Femmes, la Confédération Syndicale Travailleuses et Travailleurs des Amériques (CSA) réaffirme la lutte contre la violence à l'égard des femmes, qui affecte négativement leur santé, leur bien-être physique et mental à toutes les étapes de leur vie, ainsi que sur leur lieu de travail, affectant leur développement professionnel, économique et militant.

Il est de plus en plus évident que nous vivons dans un contexte de crise aux dimensions multiples, structurelle et conséquence d'un modèle de développement basé sur l'exploitation des personnes et de la nature; en outre, cela reproduit la concentration des richesses, les inégalités et l'exclusion. La progression de ce modèle néolibéral, des conflits et du changement climatique dans notre région a encore intensifié l'oppression et la violence à l'encontre des femmes, des jeunes, des filles, des femmes migrantes, des afro-descendantes et des femmes indigènes.

Face au contexte régional où les gouvernements majoritairement de droite et d'extrême droite encouragent les violations des droits humains et des politiques qui restreignent et annulent les droits historiquement conquis par les femmes, nous, femmes syndicalistes, luttons pour la paix dans tous nos territoires et pour un système anticapitaliste, antiraciste, antipatriarcal et anticolonial chaque jour qui a coûté la vie à des milliers de femmes dans les Amériques.

Le **Comité des Femmes Travailleuses des Amériques (CMTA)** a discuté de l'importance d'affronter et de mettre en œuvre un programme syndical intégrant la justice de genre au sein du syndicalisme. À cette fin, elles s'organisent et luttent également pour transformer le monde du travail et la vie dans la société, afin qu'il y ait des espaces sans violence et de harcèlement, modifiant ainsi les relations de pouvoir et de domination qui s'exercent envers leurs corps et leurs territoires.

Bien qu'il y ait eu des progrès dans l'approbation de la législation et des protocoles au niveau national et régional pour lutter contre la violence et la discrimination à l'égard des femmes, il y a encore peu d'intérêt de la part des gouvernements et du secteur des entreprises pour allouer des ressources économiques et générer la formation, le dialogue, la sensibilisation et des politiques efficaces avec des investissements, permettant la mise en œuvre appropriée et garantissant la protection des victimes de la violence et du harcèlement sur le lieu de travail et dans la sphère sociale. Pour cela, la CSA et ses affiliés dans les Amériques continuent de travailler pour une meilleure connaissance, ratification et mise en œuvre de la Convention 190 de l'OIT et de sa Recommandation 206, ainsi que pour une action sociopolitique visant à éradiquer la culture sexiste et violente qui structure notre société, en articulant des actions globales avec la CSI.



À la CSA, nous nous associons à la proposition de la 67e Commission de la Condition de la Femme (CSW), d'ONU Femmes de travailler et de donner une plus grande visibilité au thème "Innovation et changement technologique, éducation à l'ère numérique pour parvenir à l'égalité de genre et à l'autonomisation de toutes les femmes et les filles" et à la campagne internationale des 16 jours d'activisme pour mettre fin à la violence contre les femmes, dont le thème pour 2023 est "Investir pour prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles". Cette campagne débute le 25 novembre et se termine le 10 décembre, Journée des droits de l'Homme, qui marque cette année le 75e anniversaire de la Déclaration des droits de l'Homme.

Dix ans après le consensus de Montevideo, les femmes syndicalistes continuent de travailler à l'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes dans le monde du travail, y compris la violence domestique, le fémicide et le féminicide, par le biais de la formation et de la défense des intérêts sociopolitiques. De même, il existe des preuves d'actions au niveau national et régional sur les processus de sensibilisation sur les questions de violence de genre, la promotion et le renforcement de la participation des femmes dans les milieux syndicaux, dans les espaces de négociation collective et dans les contextes de plaidoyer sociopolitique.

Nous célébrons les récentes adoptions par les gouvernements de l'Argentine (Loi Olimpia sur la violence numérique), du Mexique (dépénalisation de l'avortement au niveau fédéral), de la Colombie (annulation d'une peine qui ignore l'avortement en tant que droit fondamental) et du Honduras (le gouvernement de Xiomara Castro réussit à annuler l'interdiction de la pilule du lendemain), qui sont sur la voie de politiques efficaces, de mesures préventives et d'une transformation culturelle anti-patriarcale et anti-misogyne. Nous reconnaissons les actions des femmes des Amériques qui poursuivent la lutte dans leurs pays pour que l'on comprenne que les femmes ne sont pas des objets ou la propriété de qui que ce soit, où le droit des femmes à la vie est respecté, à la liberté d'expression sans crainte d'être exposées à des attaques dans n'importe quelle région où elles voyagent.



À la CSA, nous invitons nos organisations à se joindre à la lutte contre la violence sous toutes ses formes et en particulier contre les femmes ; à inclure la violence basée sur le genre comme un élément fondamental de leurs agendas afin d'éradiquer toutes sortes d'actes discriminatoires à l'origine ethnique- raciale, au statut migratoire, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'apparence ou la condition physique, l'âge et l'affiliation politique que les femmes et les jeunes femmes dirigeantes, les syndicalistes, les travailleuses, les écologistes et les activistes subissent au quotidien, en tenant compte des intersectionnelles qui les affectent.

Nous continuons à nous battre pour l'égalité des droits pour toutes les femmes !

Articles d'intérêt :

- [Déclaration sur le féminicide dans les Amériques](#)
- [La CSA célèbre le 4e anniversaire de la Convention 190 de l'OIT](#)
- [8M2023 : Le CSA et son CMTA étaient présents dans diverses activités durant le mois de mars dans notre région](#)

